

## ***Partie I: concept de la comptabilité générale***

### ***Chapitre01 : Généralité sur la gestion***

#### ***1-Définition de l'entreprise :***

C'est une entité économique indépendante qui utilise des facteurs de production( matières premières ; main d'œuvre , capital ( argent)), technologies afin de produire des biens ou de services, destinés à être proposer sur un marché afin de satisfaire un besoin moyennant un prix en vue de réaliser le maximum de bénéfice ou subir une perte éventuelle.

Elle produit ou achète des biens et de services, il lui faudra rémunérer ses salariés et régler ses fournisseurs et rentrer en relation avec ses clients par les ventes à crédit.

Il est indispensable de conserver une trace écrite de toutes les opérations effectuées : c'est le rôle de la comptabilité.

La comptabilité est un outil indispensable pour toutes les entreprises.

#### ***2-Les fonctions d'une entreprise :***

- Fonction administrative (prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler)
- Fonction technique ou de production Fonction comptable
- Fonction commerciale (achat/ ventes)
- Fonction financière(banque, établissement financier, bourses...)

#### ***3-Objectifs des entreprises :***

L'entreprise remplit deux objectifs essentiel : l'un est économique et l'autre social

- ***L'objectif économique*** : La fonction économique de l'entreprise est de mettre à la disposition des consommateurs des biens et des services dont ils ont besoin. Par l'acte de transformation, elle contribue au développement des richesses de la nation
- ***L'objectif social*** : A travers l'emploi qu'elle crée, l'entreprise contribue à résoudre le problème du chômage et à distribuer dans l'économie d'un payer un certain pouvoir d'achat et d'échange

#### ***4-Les principaux documents circulant dans l'entreprise***

- Documents relatifs à l'achat et à la vente (bon de commande, bon de livraison et la facture)

- Documents relatifs au règlement (Chèque, bon de caisse, reçu, virement, effet de commerce.)
- Documents relatifs à la comptabilité (Bilan, Balance Journal Grand-livre...)

### 5-Notion de flux :

**Les flux économiques** : sont des mouvements des valeurs ; c'est-à-dire le mouvement des biens et services qui résultent des relations qui entretiennent l'entreprise avec ses partenaires internes (salariés, propriétaires) et externes (client, banque).

L'un des objectifs de la comptabilité est de suivre ces mouvements et d'enregistrer ces flux. Il y a deux types de flux :

- Flux réels : flux de biens et de services
- Flux financiers : mouvement de monnaie

## Chapitre 02 : les principes de bases de la comptabilité générale

### 1-Définition de la comptabilité :

La comptabilité est une technique qui permet d'enregistrer tous les flux réalisés par une entreprise sur des documents comptables pour une période donnée, l'exercice comptable débute le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année pour être clos le 31 décembre de la même année.

Elle permet de déterminer le résultat d'une entreprise dans un exercice comptable, et de présenter sa situation patrimoniale de l'entreprise.

La comptabilité se matérialise au quotidien par des écritures comptables qui sont la trace des opérations économiques de l'organisation, chaque opération étant la résultante de flux à la fois monétaire et réel.

La comptabilité générale est une technique consistant à enregistrer dans des comptes comptables les flux financiers inhérents aux opérations économiques réalisées par une organisation (entreprise, établissement bancaire, administration publique, association,...).

### 2-Définition du bilan :

C'est un document de synthèse qui traduit la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée.

Il se présente sous forme de tableau à double colonne, la partie gauche s'appelle actif et la partie droite s'appelle passif.

Le passif traduit les ressources dont dispose l'entreprise et l'actif représente l'utilisation ou l'emploi de ces ressources.

### 3- Les principes et bases de la comptabilité :

Les entreprises doivent établir des états de synthèse qui donnent une image fidèle de leur patrimoine de leur situation financière et de leur résultat.

Donc l'entreprise doit sept **principes comptables fondamentaux** :

- **principe de la partie double.**
- **Continuité d'exploitation.**
- **L'unité monétaire .**
- **Indépendance des exercices.**
- **Prudence.**
- **Clarté.**
- **Importance significative.**

- **Selon le principe de la partie double**

Pour chaque opération, il faut que l'écriture comptable soit équilibrée. Cela signifie qu'à l'intérieur d'une écriture comptable, le total de la colonne débit doit être égal au total de la colonne crédit.(actif=passif)

- **Selon le principe de continuité d'exploitation.**

L'entreprise doit établir ses états de synthèse dans la perspective d'une poursuite normale de ses activités.

- **L'unité monétaire**

Toutes les opérations enregistrées par l'entreprise doivent être évaluées avec la même unité monétaire (DA) pour l'Algérie .

- **Le principe de permanence des méthodes**

L'entreprise établit ses états synthèse en appliquant les mêmes règles d'évaluation d'un exercice à l'autre. elle ne peut introduire de changement dans ses méthodes d'évaluation.

- **Le principe d'indépendance des exercices**

La durée d'un exercice comptable est indépendant de celui qui le précède qui le suit.

- **Le principe de prudence :**

Les produits(les bénéfices) ne sont pris en compte que s'ils sont certains et définitivement acquis à l'entreprise, en revanche, les charges(les dépenses) sont à prendre en compte dès lors qu'elles sont probables.

- **Le principe de clarté :**

Les opérations et les information doivent être inscrits dans les comptes sous les rubriques et les comptes adéquat.

- **Le principe de l'importance significative :**

Selon le principe d'importance significative, les états de synthèse (bilan, balance, les résultats) doivent révéler tous les éléments dont l'importance peut affecter les évaluations et les décisions que peut prendre un PDG.

Une bonne évaluation permet de prendre une bonne décision ce qui permet à l'entreprise de continuer et d'assurer sa pérennité au contraire l'entreprise risque la faillite.

#### **4-Le rôle de la comptabilité**

La comptabilité permet de donner une image fidèle à l'entreprise :

La comptabilité est un outil d'information financière.

La comptabilité est un instrument de prise de décision.

La comptabilité est un moyen de contrôler l'entreprise.